

Section des Bibliothèques parlementaires

La réunion a été consacrée à un très intéressant exposé de M. Gude, chef du Congressional research service, sur le rôle de ce service dans la diffusion de l'information.

Bien que la Bibliothèque du Congrès ait été créée en 1800 pour aider le Congrès à remplir ses fonctions, elle a très vite joué le rôle d'une bibliothèque nationale et il a fallu créer en son sein en 1914 un service spécialisé pour l'information des parlementaires. Ce service compte aujourd'hui 850 personnes de niveau universitaire.

En principe, les rapports ou études du Congressional research service sont strictement réservés aux parlementaires et ne sont pas diffusés. Une recherche faite pour un parlementaire n'est communiquée à d'autres qu'avec l'accord de ce dernier. Mais en fait beaucoup de ces rapports ou études finissent par être publiés par les comités et *commissions sous forme de documents parlementaires*. Le Congressional research service fournit également une aide précieuse aux membres du Congrès en leur fournissant des dossiers de documentation à envoyer aux nombreux citoyens qui leur écrivent pour demander toutes sortes de renseignements sur les droits civiques, les droits des femmes, la méthode pour obtenir des subventions, etc...

Le service est aujourd'hui automatisé, système SCORPIO, avec 148 terminaux pour le Sénat et 327 pour la Chambre des représentants.

Le système comprend non seulement les **projets de loi**, 25.000 environ, des **notes de synthèse**, plus de 250, élaborées par le CRS sur différents sujets et donnant avec le contexte politique, une liste des textes législatifs et des hearings, une chronologie d'événements et une bibliographie se rapportant au sujet, et des **références bibliographiques** de rapports, documents parlementaires, articles de journaux, etc... au nombre de 211.000.

Le système informatique du CRS est relié à différentes bases de données comme JURIS (base juridique du Ministère de la justice), MEDLINE, la banque de données du New York Times et les bases du système Lockheed, etc... Il est utilisé en accès direct, mais pratique également la diffusion sélective de l'information.

Les services informatiques du CRS sont eux aussi réservés aux parlementaires, mais M. Gude pense qu'en aidant ceux-ci à mieux remplir leur rôle le CRS sert la démocratie.

Geneviève Boisard.